

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00 ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$4.00 (payable durant l'année) 5.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Duade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.125 Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion 0.08

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 26 DÉCEMBRE 1873

LA CLIQUE DORÉE

(SUITE.)

—Je pars, Henriette, reprit-il mais je vous laisse un ami... un homme loyal et fier qui veillera sur vous... —Adieu! dit-il à Mlle Henriette, adieu! —Et il s'enfuit, mais non si vite qu'il n'entendit la voix goularde du comte de la Ville-Haudry, qui disait: —Eh! eh! voilà cependant l'honnête jeune fille qui osait calomnier miss Sarah! —C'est donc vrai! s'écria-t-elle. Il a fait cela, il a osé faire cela! —Oui, il? M. Thomas Elgin, sans doute? —Non, pas lui, un autre... —Nommez-le... —Elle se tut, baissant la tête, puis avec un effort: —Je savais qu'on voulait vous éloigner, et sans connaître au juste le moyen, je le soupçonnais... —Et si je suis allée chez vous, l'autre matin, c'était pour vous crier: Prenez garde! et vous monsieur Daniel, vous m'avez chassée... —Ah! il ne me croit pas! Dites que vous ne me croyez pas! —Il s'inclina gravement et de l'accent le plus froid: —Je crois, miss, prononça-t-il, que vous voulez devenir comtesse de la Ville-Haudry, et que tout ce qui vous paraît obstacle, vous l'écartez... —Notez, miss, prononça-t-il, que je ne récrimine pas... Tenez, j'aurais une longue lettre pour Mlle Henriette, après lui avoir donné ses dernières instructions, Daniel prenait place dans le train qui devait le conduire à son poste.

lorsqu'elle était seule, dans ce petit salon où une fois elle avait conduit Daniel... —Drapée dans un long peignoir de cachemire d'un bleu pâle, les cheveux à peine relevés au hasard, elle lisait, étendue sur un divan... —Vous! murmura-t-elle dès que le valet se fut retiré, ici... et de votre propre mouvement! —Fermement résolu à rester maître de ses émotions, Daniel s'était arrêté au milieu du salon, plus roide qu'une statue... —Ce qui m'amène, miss, prononça-t-il, ne le savez-vous pas?... Toutes vos combinaisons ont réussi, vous l'empêchez, nous nous rendons... —Elle le regardait d'un air de stupeur profonde, baubant: —Je ne vous comprends pas... Je ne sais ce que vous voulez dire... —Il haussa les épaules, et d'un ton glacé: —Faites-moi l'honneur, reprit-il, de ne me pas croire absolument stupide... J'ai vu la lettre que vous avez adressée, signée de mon nom, au ministre de la marine... —J'ai tenu entre mes mains ce chef-d'œuvre de fausserie qui vous débarrasse de moi... —D'un geste brusque, miss Sarah l'interrompit: —C'est donc vrai! s'écria-t-elle. Il a fait cela, il a osé faire cela! —Oui, il? M. Thomas Elgin, sans doute? —Non, pas lui, un autre... —Nommez-le... —Elle se tut, baissant la tête, puis avec un effort: —Je savais qu'on voulait vous éloigner, et sans connaître au juste le moyen, je le soupçonnais... —Et si je suis allée chez vous, l'autre matin, c'était pour vous crier: Prenez garde! et vous monsieur Daniel, vous m'avez chassée... —Ah! il ne me croit pas! Dites que vous ne me croyez pas! —Il s'inclina gravement et de l'accent le plus froid: —Je crois, miss, prononça-t-il, que vous voulez devenir comtesse de la Ville-Haudry, et que tout ce qui vous paraît obstacle, vous l'écartez... —Notez, miss, prononça-t-il, que je ne récrimine pas... Tenez, j'aurais une longue lettre pour Mlle Henriette, après lui avoir donné ses dernières instructions, Daniel prenait place dans le train qui devait le conduire à son poste.

Je n'ai plus le droit d'avoir une volonté... Quand on me dit: fais ceci, il faut bien que je le fasse... Ah! si vous aviez voulu, Daniel, si vous vouliez encore... Elle s'animait, elle s'exaltait, ses yeux mouillés de larmes brillaient d'un éclat sans pareil; des rougeurs fugitives couraient sur sa peau, sa voix avait des vibrations étranges... —S'oubliait-elle donc?... Allait-elle livrer son secret ou inventer quelque prodigieux mensonge... Pourquoi ne pas la laisser poursuivre?... —Ce n'est pas répondre, miss, interrompit Daniel... Me jurez-vous de protéger Henriette?... —Vous l'aimez donc bien, cette Henriette! —Plus que ma vie... —Miss Brandon devint plus blanche que les dentelles de son peignoir, un éclair de colère brilla dans ses yeux, séchant ses larmes, et elle fit seulement: —Ah! —Alors, Daniel: —Vous ne voulez pas répondre, miss... —Et comme elle s'obstinait dans son silence: —C'est bien, reprit-il, je comprends... C'est la guerre que vous me déclarez, soit! Seulement, écoutez-moi bien... Je pars pour une expédition périlleuse, et vous espérez que j'y resterai. Détrompez-vous, miss, je reviendrai... Avec une passion telle que la mienne, avec tant d'amour au cœur et tant de haine, on peut tout braver... Le climat meurtrier ne m'atteindra pas, et quand j'aurais dix balles dans la poitrine, je trouverais encore la force de venir vous demander compte d'Henriette... Et si vous avez touché à un cheveu de sa tête, si vous lui avez fait verser une larme, par le saint nom de Dieu, malheur à vous et malheur aux autres! —Il allait sortir, une réflexion le ramena. —Je dois vous dire encore, ajouta-t-il, que je laisse ici un ami fidèle... Et si le comte ou sa fille venaient à mourir, on provoquerait une autopsie... Et maintenant, adieu, miss, ou plutôt... au revoir! —Et le lendemain soir, à huit heures, après avoir laissé à M. de la Ville-Haudry une longue lettre pour Mlle Henriette, après lui avoir donné ses dernières instructions, Daniel prenait place dans le train qui devait le conduire à son poste.

PRODUIT DE L'OUEST. Les Soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'ils ont reçu et reçoivent de jour en jour directement de la Province d'Ontario, par le G. and T. route, toutes sortes de bonne Fleur à Boulanger et pour les familles, six marques supérieures: Albans Mills Imperial, Long Bridge, People County Mills, etc., et différents espèces de Fine, etc. Pour la commodité des marchands du sud il y en aura continuellement en magasin près de la station. LAROCHE & Co., Quai La Roche, rue St. Paul, B.V. Québec, 13 déc. 1873. A l'Enseigne du Mulâtre. N'oubliez pas, surtout pendant la Saison des Fêtes la MAISON ED. CLARK, RUE DU PONT, ST. ROCH. Rendez-vous à l'Enseigne du Mulâtre. Vous ne manquerez pas d'y trouver les Epicerie de votre goût, les Vins et Liqueurs que vous préférez. L'Epicerie CLARKE, c'est l'Epicerie des Familles. En tout temps de l'année et les produits qu'elle offre en vente sont choisis. Les nombreuses pratiques de la maison et les nouvelles qui arrivent tous les jours, obtiennent invariablement satisfaction complète. VINS. CIGARES. Eau-de-Vie, TABACS, FRUITS IMPORTÉS, Etc., etc., de première qualité. L. P. CLARKE, Rue du Pont, St. Roch, A l'Enseigne du Mulâtre. Québec, 11 déc. 1873. E. X. LEPAGE, Magasin du bon marché. No. 24, RUE DE LA COURONNE. Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention du public, sur le splendide assortiment de Marchandises Sèches qu'il offre en vente: toutes ces marchandises sont de première qualité et vendues à des prix tellement bas que la compétition est devenue impossible. Couvertures en Laine. Un grand assortiment de Caleçons et Chemises Tricotés en Laine pour Hommes, Bas en Laine pour Dames, de toutes manufactures et des meilleurs marchés. Cravates, Cravates, Gilets pour Hommes. Flanelle Rouge. Flanelle Blanche Welsh, Canadienne et Lancashire. Flanelle Grise de Chamby. Flanelle à Chemises bien assorties. Imitation de Fourrures. Repps pure Laine sans pareil, à pour le prix. Thibet Français. Alpagnes Noirs. Cordé de Russie, Cordé de Perse, Crêpe, Barathin, Repps Mérinos, Drap Impératrice, Drap Henriette, cachemire, vendus à bon marché et garantis pour la beauté du nœud. Towels, Draps à Gilets et à Pardessus bien assortis. Allez chez E. X. LEPAGE si vous voulez épargner de l'argent tout en achetant de bonnes Marchandises. VENEZ ET VOYEZ. Québec, 13 déc. 1873. EUG. MARCEAU, Marchand-Epicier. No. 151, rue St. Georges, faubourg St. Jean. Invite d'une manière pressante ses nombreuses pratiques à venir visiter son magnifique assortiment de Vins, Liqueurs Spiritueuses, surtout les Eaux-de-Vie, Whisky, Genièvre, Toddy, Old Tom, Whisky Ecossais, Rum de la Jamaïque. Râtelier de Conditio, de Valence, de Malaga. —AVIS— Une collection variée de Biscuits à Thé, à Dîner, à Dessert toujours frais et choisis. E. M. fait savoir ainsi au public qu'il ne peut agir plus sagement qu'en faisant une visite à son magasin, pendant la Saison des Fêtes. —C'est un mariage, leur répondait-on. —Et un mariage cossu, à ce qu'il paraît. —Tout ce qu'il y a de plus cossu... C'est un noble immensément riche, qui se marie, le comte de la Ville-Haudry... Il épouse une demoiselle Américaine... Voici déjà longtemps qu'ils sont dans l'église, ils ne tarderont sans doute pas à sortir... Sous le porche, une douzaine d'hommes, correctement vêtus de noir, gantés de jaune et dont on voyait la cravate blanche sous le pardessus, des "gens de la noce" évidemment, causaient en attendant la fin de la cérémonie. S'ils s'amusait, il n'y paraissait guère, quelque-uns des militaires mal des bâillements et la conversation languissait, quand un petit coupé bas s'arrêta devant la grille du square. —Messieurs, fit un jeune homme, je vous annonce M. de Brévan. C'était lui, en effet. Il descendit lentement de voiture, et sans se hâter, s'avança de cet air flegmatique et froid qui lui était habituel. De tous les invités groupés sous le porche, il connaissait une bonne partie; aussi, commença-t-il par distribuer à la ronde des poignées de main, puis d'un ton léger: (A continuer.)

AVIS. En conséquence de la mort d'un des associés, le fonds entier de notre magasin sera vendu à un IMMENSE SACRIFICE. Notre but étant de vendre immédiatement le stock entier dans le temps le plus court possible, toutes les prix seront baissés, et dans plusieurs cas, les effets seront vendus positivement au-dessous du prix coûtant. Toutes les personnes devant à la société sont respectuellement priées de régler. On a besoin immédiatement de trois Commis-Vendeurs, et d'un homme fait pour prendre soin des paquets. O'BRIEN, ELLIOT & Co. Québec, 15 déc. 1873—1m Bois de Chauffage à Vendre. J. B. MARTEL & CIE., Ceia des rues du Pont et St. François, St. Roch. Informent ses pratiques et le public qu'ils auront toujours comme par le passé durant la saison de l'hiver, toutes sortes de Bois, tels que Érable, Merisier, Epinets, etc. Aussi, le même bois est scié, fendu et rendu à domicile. Tous les ordres seront exécutés avec ponctualité. Québec, 26 nov 1873—1m Vente sans réserve au comptant. Au-dessous du prix coûtant. Le Soussigné, tout en offrant ses remerciements à ses amis et au public en général, a l'honneur de leur faire savoir que pour céder facilement sa retraite de commerce de détail, il a décidé de sacrifier AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT l'assortiment de Bijouterie le mieux CHOISI ET LE PLUS RICHE qui existe peut-être à Québec. Le public est cordialement invité à venir visiter l'assortiment, voir les patrons, la qualité et les prix de ces Bijouteries, et de faire la comparaison. G. SEIFERT, Fabricant de Bijoux et Horloger. Venant d'être Reçu: Une grande consignment de Boîtes à Musique, jouant 4, 6, 8 ou 10 airs. A vendre à bon marché chez G. SEIFERT, Au Bazar Européen. Québec, 1er déc. 1873—6m CENTRAL HOUSE. Restaurant Français. Cuisine Française et Anglaise. M. THEOPHILE GOSSELIN, Propriétaire du "Central House," a l'honneur de faire savoir au public qu'il a ouvert un Restaurant Français de premier ordre, où les clients de la maison pourront se faire servir à toute heure de la journée. Repas à table d'hôte ou à la carte (cafés, plats, rivières). Dîners de commande, faits à domicile. Les plats de France et de province sont servis à bref délai: Fardoux, Vols-au-vent, aux Huîtres. Coin des rues Garneau et Couillard. Québec, 2 déc. 1873. SAISON DES FÊTES. Assortiment extraordinaire pour les fêtes de 1873 et 1874. Le Soussigné a l'honneur de faire savoir à ses pratiques et à tous ceux qui patronisent son magasin que son assortiment d'Epicerie, de Vins et Liqueurs est tout à fait digne d'attention. Comme choix, qualité et goût fin, les Epicerie sont supérieures; les Thé, les Cafés, les Sucres de toutes sortes, les Sirops etc., etc., portent les marques les plus célèbres. Les Jambons préparés ou non préparés au sucre, l'ont été par des charcutiers en renom. Grande quantité a été importée aussi de Chicago et Cincinnati. Quant aux Liqueurs Douces et Spiritueuses, le choix en a été fait par le soussigné lui-même qui a donné une attention spéciale à cette partie de l'assortiment: Eau-de-Vie Jules Robin, Martel, Jules Durc, Chaloupin, Ploet, Castillon, Vigneros Hongrois; Genièvre DeKuyper & Fils, Hubertus, etc.; Toddy de Goodrich & Worts; Eys Whisky, Whisky Ecossais; Old Tom Gin, Rhum, Jamaïque, etc., etc.; Alle et Porter de Guinness, Alle et Porter de Mulson, Alle de Bass; Alle "South Side Brewery"; Alle McCallum, Boswell, etc., etc. Vins et Liqueurs Douces: assortiment choisis. Tabacs et Cigares. Pour la saison des fêtes on ne sera pas fatigué de son prix. A. J. TURCOTTE, Marchand-Epicier, Rue St. Joseph, St. Roch. Vins et Liqueurs de la Convent. Québec, 4 déc. 1873. TABACS! TABACS!! Entrepôt de Tabac à Fumer, à Friser, en Torquette, et de Cigares, 621, RUE ST. JEAN, Marchands et Fabricants de Tabacs et Cigares, Pipes d'Ecume de Mer, Tabatières, Flacons, Jarres, Pots à Tabac. La maison E. HOUDE & Co a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public qu'elle a en magasin l'assortiment le plus choisi de Tabacs de toutes les marques les plus célèbres et les plus couronnées; les Cigares les plus fins, Fabriques de la Havane, aux prix les plus satisfaisants du marché. Elle appelle d'une façon particulière l'attention sur sa riche collection de Pipes d'Ecume de Mer. Cette collection qui renferme les modèles les plus variés, les plus élégants et les plus solides, n'a pas de rival. Les amateurs sont priés de venir la visiter avant d'aller ailleurs et la maison E. HOUDE & Co leur promet d'avance satisfaction entière. B. HOUDE & Co., Marchands et Manufacturiers de Tabac, 621, rue St. Jean, En dehors des Portes. Québec, 28 nov 1873—2m

ASSURANCE LA ROYALE CANADIENNE. CAPITAL \$5,000,000. BUREAU DE DIRECTION A QUÉBEC: HON. I. THIBAUDEAU, ABRAHAM JOSEPH, Ecuyer, JOSEPH HAMEL, Ecuyer. BUREAU TEMPORAIRE: No. 41, BATISSES UNION, Rue St. Anne, Haute-Ville, PLACE D'ARMES. La Compagnie a ouvert un Bureau au No. 7, rue St. Pierre, Basse-Ville, où l'on effectuera des Assurances contre le Feu, à des taux modérés. ODILON ROY, Agent. Québec, 17 déc. 1873. ENTREPOT de MUSIQUE. No. 42, RUE ST. JEAN. H. A. C. FUCHS & CIE., Viennent de recevoir un assortiment considérable et choisi de Musique de Piano, et des éditions BRITTON & MARTEL qui renferment les morceaux les plus en vogue en Europe. Toute cette Musique a été choisie personnellement et avec grand soin par M. FUCHS lui-même, Professeur de Musique. Nos Chronos très-convenables comme Etranges de Noël et de la Nouvelle Année, viennent de la célèbre maison STARCK & KRAMER, de Berlin, Prusse. CARRE DARLING—Chanson par H. A. C. Fuchs, 20 cents. Québec, 17 déc. 1873. 1873-1874. J. P. RHEAUME, Marchand-Epicier, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. A l'honneur de prévenir le public et ses amis en général que l'on trouvera à son établissement un magnifique assortiment de VINS, EPICERIES et LIQUEURS, tels que Vins Rouge et Blanc, Liqueurs Douces, Gin de Hollande, Brandy, vieux Cognac, Old Tom, Whisky, etc., etc. Epicerie de choix, fraîches et de première qualité. La devise de la maison est BONS EFFETS et BAS PRIX. Il invite ses amis et le public à venir visiter son établissement et espère par sa ponctualité à remplir les ordres qui lui sont confiés continuer à mériter comme par le passé une part du patronage du public. Québec, 17 déc. 1873. M. E. JACOT, rue de la Couronne, St. Roch, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et amis et au public en général qu'il a maintenant un choix nouveau et complet en Montres et Bijouterie, choisis et achetés par lui-même à Paris, Genève, Vienne et Londres, à savoir: Montres d'Or, depuis \$18 à \$200. Remontoirs, 4 de seconde, Chronomètres et Montres simples. Montres d'Argent, de \$6 à \$40. Riches Parures (Set) d'Or pour Dames, de \$15 à \$150. Pendules et Médallions de \$3 à \$150, surmontés de Camées, d'Améthystes et Diamants. Chaînes d'Or, genre Victoria nouveaux modèles pour Dames. Chaîne d'Or, dite Albert, nouveaux modèles pour Messieurs. Bracelets d'Or, Colliers d'Or. Bagues et Joints d'Or. Grand choix de Colliers, Bracelets et Set en Jais, Boîtes à Musique, Argenterie, Horloges, etc., enfin le choix le plus beau, le plus riche, et le mieux assorti que l'on puisse voir à Québec. On défie toutes compétitions pour les prix, la qualité, et comme choix. Chaque article est garanti. On rend l'argent. Une visite du public est sollicitée avant que l'on aille acheter ailleurs. E. JACOT, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 16 déc. 1873. BEAUX-ARTS. Le Soussigné a maintenant en mains la plus belle collection de Chromos et Gravures qui soit à Québec. Les meilleures et les plus récentes publications sont reçues toutes les semaines et offertes en vente chez lui à des prix raisonnables. Lithographies vendues et échangées à des prix raisonnables. MIROIRS. Un très grand assortiment de Miros richement encadrés, de toutes grandeurs et de tout prix. Les personnes qui désirent faire quelques présents ou orner leurs chambres pour les fêtes ne peuvent mieux faire que de visiter son établissement. A. BÉLANGER, 9, rue et faubourg St. Jean, Québec, 13 déc. 1873—1a LÉGER & RINFRET, \$5 à \$20 par jour. Agents de mandats. Toutes les classes d'ouvriers des deux sexes, vieux ou jeunes, peuvent faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs loisirs ou en nous consacrant tout leur temps, que par-tout ailleurs. Or peut obtenir les renseignements gratuits. S'adresser à G. STINSON & Co., Portland, Maine. Québec 5 mai 1873—1a

PRESENTS NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Nous désirons informer nos amis et le public que nous avons reçu par les derniers Steamers, un très beau choix d'Articles de Fantaisie pour des Présents. Nous avons aussi plus de 2000 vgs. de Soie qui seront vendues à moitié prix et au-dessous.

QUEBEC.

VENREDI, 26 DEC. 1873.

L'Enquête promise faite par le coupable lui-même.

Nous publions plus bas la lettre de l'honorable M. Beaubien, et d'autant plus volontiers qu'il prouve lui-même de la manière la plus formelle l'accusation grave, portée contre lui par M. Tremblay. Le député de Chicoutimi informe la Chambre sur l'autorité d'une personne digne de foi que M. Beaubien, alors Commissaire des Terres, a coupé du cèdre sur les terres de la Couronne, bois dont il s'est servi pour bâtir des bâtiments de ferme, et que dans le rapport de ce même commissaire, aucun droit n'a été payé au gouvernement pour la coupe de ce bois. Pour toute l'agence de Granville, il n'est fait mention que de 15 morceaux de bois de cette espèce, ce qui est loin de la quantité employée seulement pour les bâtisses du Commissaire.

M. Beaubien qui sait mieux que tout autre que la coupe de ce bois n'a pas été payée, qui par devoir et par serment était tenu de la faire payer au propriétaire de la limite puisqu'il ne l'a payait pas lui-même, avoue ingénument, qu'il a obtenu un permis du propriétaire de la limite. D'après cette doctrine, l'ex-commissaire a pu faire de grandes exploitations de bois sans rien payer à la Couronne en allant ainsi couper du bois sur les terres publiques avec la permission du locataire de la limite. Les propriétaires de limites ont pu eux-mêmes faire ainsi de magnifiques affaires en faisant couper le bois par des agents, qui, au moyen d'un permis, comme le Commissaire, ne se trouvaient plus tenus de payer les droits de coupe.

Nous avons hâte d'apprendre de la bouche du commissaire actuel, à la reprise des débats, après la vacance, s'il approuve la conduite de son prédécesseur, et s'il entend lui aussi couper pour son profit du bois sur les limites de ses amis de Gaspé, avec un permis de leur part en bonne et due forme, et présenter à la Chambre un rapport dans lequel il donnera lui-même la preuve que les droits de coupe sont restés dans la bourse de ses amis ou dans la sienne propre. M. Beaubien ne dit pas s'il a acheté des propriétaires de limites du bois destiné à ses bâtiments de ferme. Si c'est un présent qu'il a eu, il ne devrait pas faire peser sur eux la responsabilité de la fraude commise au préjudice de la Couronne. Il est bon d'ajouter cependant que le commissaire n'a pas été exigeant à leur égard, car le rapport ne fait aucune mention des courbes, genoux, bois de merisier, etc. Nous laissons nos lecteurs juger par eux-mêmes, à la simple lecture de la lettre de M. Beaubien, comment un homme de sa trempe a pu pendant six ans, avoir la haute main sur le domaine public, commander en maître absolu dans le département le plus important du gouvernement de la province de Québec.

Montigny, 23 déc. 1873. A M. le rédacteur du Journal de Québec. Monsieur, "Je viens de lire dans votre article éditorial du 19, que M. Tremblay, le député de Chicoutimi, m'a accusé d'avoir coupé du cèdre sur les terres de la Couronne sans permis. Vous faites remarquer que cette accusation portée contre un homme public, est grave. Je suis de votre avis, monsieur ! Mais c'est une calomnie. "J'ai obtenu, par écrit, un permis pour couper les pièces de cèdre en question, de la seule personne ayant droit de l'accorder, c'est à dire, du propriétaire de la limite sur laquelle ce bois a été coupé, et je ne suis nullement en défaut à l'égard du gouvernement. "Vous m'obligez, M. le rédacteur, en publiant ces quelques lignes. "En justice, l'Événement voudra peut-être les reproduire."

Notre dévoué, J. O. BRAUNIS.

M. P. Cimon.

M. Cimon nous informe qu'il n'a pas reçu une piastre par tête pour paiement de ses troubles et dépenses de voyage, en allant engager des travailleurs pour certain chantier de l'Ottawa. Nous prions M. Cimon de remarquer que M. Tremblay ne le blâme pas d'avoir engagé les pauvres colons du Saguenay à aller travailler sur les chantiers de l'Ottawa; au contraire il dit qu'il leur a rendu service. Il ajoute aussi que M. Cimon était pleinement dans son droit de se faire payer par les commerçants qui l'employaient. M. Cimon ne peut avoir reçu une piastre par tête. Il peut n'avoir reçu qu'un sou, cela ne change pas l'affaire.

D'après des informations que nous avons, nous savons que M. Cimon a engagé des hommes dans le comté de Charlevoix et dans le comté de Chicoutimi; et nous devons croire qu'il n'a pas fait le voyage assez dispendieux de la Malbaie à Chicoutimi sans être remboursé, au moins de ses frais de voyage. Si cependant M. Cimon a fait gratuitement ce service dans l'intérêt des commerçants de l'Ottawa, le fait reste toujours établi qu'il a engagé des colons du Saguenay à aller travailler dans les chantiers de l'Ottawa, ce que le Courrier du Canada et le Canadien appellent vouloir dépeupler le Saguenay. Nous laissons à M. Cimon le soin de répondre à ces deux journaux, des opinions desquels nous n'entendons nullement être responsables.

Nous aimons à constater que la retraite du Juge-en-chef Duval n'est pas le résultat des démarches et des résolutions récentes du Barreau, dans lesquelles nous n'avons rien vu contre le caractère et les capacités de l'Honorable Juge, que tout le monde s'est plu à admirer. Mais la grave maladie qui l'a soudainement saisi pendant le dernier terme de la Cour d'Appel à Québec, et dont il n'est pas encore complètement relevé, l'a déterminé à quitter le banc, et à interrompre une longue et honorable carrière par un repos auquel son âge et ses services lui donnent droit. Cette détermination avait été prise par l'Honorable juge avant que les plaintes du barreau contre d'autres juges du même tribunal eussent été faites.

La nomination des candidats a eu lieu mardi pour le Parlement local d'Ontario dans le comté de South Simcoe. Le candidat ministériel est M. Saunders et celui de l'opposition, M. D'Arcy Boulton. On s'attend à une chaude lutte bien que M. Ferguson, l'ancien candidat de l'Opposition ait été élu par plus de 900 voix de majorité en 1871.

On lit dans le Times, d'Ottawa, de mardi: "Il n'y a pas un mot de vérité dans l'assertion répétée depuis quelques jours par la presse de l'opposition relative aux instructions que l'on prétend avoir été données par le gouvernement, aux officiers du service civil, sur la manière dont ils doivent voter dans la prochaine élection du maire."

Banquet à l'Hon. L. S. Huntington, C. R., M. P.

L'hon. M. Huntington a été, hier soir, l'objet de l'un des plus beaux témoignages de reconnaissance et d'estime dont puisse s'honorer la métropole du Canada. Plus de 300 convives, représentant les législatures, le conseil municipal, les professions libérales, le commerce, les classes ouvrières, se sont réunis pour rendre hommage au patriotisme d'un homme public qui a joué un rôle si important dans les derniers événements politiques. Cette démonstration prouve que nos concitoyens savent apprécier à leur juste valeur, l'honneur national et le crédit public que M. Huntington a défendus avec courage et dévouement.

La grande salle de St. Lawrence Hall était comble, et cependant on regretta l'absence d'un grand nombre d'amis qui n'avaient pu obtenir des cartes d'admission, faute de place. Dans une salle plus spacieuse—et il n'y en a pas à Montréal—on eût compté près de 600 convives.

M. Huntington a porté contre le cabinet, McDonald, l'accusation d'avoir accordé à Sir Hugh Allan, le contrat du Pacifique moyennant certaines considérations pécuniaires. Cette accusation a été prouvée par des documents authentiques et l'aveu des accusés. La représentation nationale a rendu jugement contre les coupables et les a forcés à se retirer du pouvoir dont ils avaient abusé. Connaissant la responsabilité qu'il avait assumée, M. Huntington a conduit sa cause avec modération et prudence. Les insinuations de Sir John A., les criarderies d'une presse salariée par Sir Hugh Allan, ne l'ont ni ébranlé ni intimidé. En face de prévaricateurs assez audacieux pour ajouter l'injure aux dénégations hypocrites, M. Huntington n'a pas laissé débordé l'indignation qu'il ressentait dans son cœur. Sachant que ces protestations d'innocence n'étaient que les derniers râlements d'un ministère agonisant, il n'a eu en vue que l'intérêt du pays et a sacrifié sa personnalité. Il n'est donc pas étonnant, après un succès complet, que ses concitoyens se fassent un devoir de lui prouver leur sympathie.

A sept heures et demie, les convives se placèrent autour de longues tables disposées dans la grande salle de St. Lawrence Hall. L'hon. John Young occupa le fauteuil, ayant à sa droite l'hon. L. S. Hun-

tington, l'hon. E. Blake, W. A. Dorr, consul-général des Etats-Unis, l'hon. D. A. McDonald, l'hon. David Laing, L. A. Jetté, Eor., M. P., E. G. Penny, R. Laflamme, C. R., M. P., et à sa gauche, C. R., R. J. Cartwright, L. H. Holton, L. Letellier de St. Just, D. Christie, T. Fournier, Donald A. Smith, son Honneur le maire Bernard, et L. A. Boyer, M. P., de Massillon.

La partie matérielle ne laissait rien à désirer; la salle était bien ornée, la cuisine sans reproches, les vins excellents, et grâce à l'activité des membres du comité, tout le monde a été bien placé et bien servi.

Lorsque le bruit des fourchettes se fut apaisé et que la faim des convives se trouva satisfaite, l'hon. John Young proposa les santés officielles qui furent accueillies avec l'enthousiasme ordinaire. Après quoi il proposa dans les termes les plus chaleureux la santé de M. Huntington;

réponse de l'hon. M. HUNTINGTON.

L'hon. M. H. S. HUNTINGTON se leva au milieu des applaudissements et répondit en ces mots au toast qui lui était porté: "Je vous remercie, M. le Président, des termes flatteurs dans lesquels vous avez proposé ma santé, et je suis reconnaissant aux amis qui se trouvent autour de moi de la belle démonstration qu'ils ont fait en mon honneur.

Quoique la bonne opinion que je puis avoir de moi-même ne me pousse pas à penser que je mérite cette belle ovation, je ne saisis pas comme si je n'étais pas fier d'une marque aussi flatteuse de la confiance de mes concitoyens. C'est une nouvelle preuve de la reconnaissance qu'ont mes compatriotes pour ceux qui, quoique humblement, font fidèlement leur devoir, et c'est un ample dédommagement pour les injures que je me suis attirées depuis ces derniers mois en m'acquittant avec conscience des devoirs que j'avais à remplir. (Vifs applaudissements.)

"Je ne le cache pas, la belle démonstration que vous m'offrez si cordialement, me fait oublier toutes les souffrances que j'ai eu à remplir mon difficile et pénible devoir, pendant la chaude lutte que nous avons soutenue. "Sans doute le Canada a souffert une cruelle humiliation, par la mise en lumière du scandale du Pacifique, mais sa position aurait été mille fois plus haute, si le mal était resté caché, et si l'opinion publique n'avait plus de voix. Depuis plus de vingt ans certains hommes étaient à la tête du pouvoir et se partaient l'état monopolisant le pouvoir. "Durant tout ce temps, ils avaient adroitement accaparé à leur bénéfice le patronage public; ils avaient gagné les sympathies des grandes corporations au moyen de l'argent, ce puissant levier. "Ils avaient l'appui d'une armée de contracteurs et d'entrepreneurs soupireux après le jour où ils deviendraient eux aussi contracteurs; ils étaient soutenus par les employés publics et les solliciteurs de places. C'est par un patronage adroitement distribué qu'ils étaient parvenus à renverser toutes les notions d'intégrité et d'honnêteté politique. "Il y a toujours eu, toutefois, une loyale opposition, puissante comme intelligente, et qui souvent a fait trembler les ministres, mais dans ces derniers temps les nuances de partis étaient devenues moins tranchées et l'opinion publique était tombée dans une désolante apathie. "Un ministre de la Couronne a déclaré que le patronage du chemin de fer intercolonial prolongerait de dix ans le bail de ses amis au pouvoir, et après la législation de 1872 un autre ministre disait, mais moins publiquement, que le chemin de fer du Pacifique donnait au gouvernement vingt autres années de vie. (Appl.) "C'était ce que pensait le gouvernement, mais il comptait toutefois sans l'opinion publique qui était assoupie et non corrompue et qui eut un réveil gigantesque. "A un printemps dernier, lorsque le parlement se réunit, on pensait que les forces des deux partis seraient également balancées, mais après deux ou trois votes on vit clairement que la majorité inclinait fortement du côté du ministère. Confiant dans sa force, s'endormant dans la sécurité que le gouvernement avait la persuasion que la chambre le soutiendrait envers et contre tous. "C'est à ce moment qu'on me communiqua confidentiellement, les faits dont je m'étais douté depuis longtemps, mais ils étaient appuyés de preuves convaincantes et me prouvèrent de la façon la plus claire que Sir Hugh Allan et ses amis avaient scéléstré le contrat de l'entrepris du Pacifique, en fournissant pendant les dernières élections des sommes considérables pour soutenir les partisans du ministère. "L'information ne me vint pas de source douteuse et elle me donna la triste conviction que mon pays avait été victime d'un crime politique des plus odieux. Mon patriotisme m'indiquait clairement mon devoir, je devais dénoncer à la Chambre et au pays la honte du ministère, mais en remplissant cette rude tâche, je devais penser que les ministres, soutenus par une majorité aveugle, n'épargneraient rien pour m'écraser, et que s'ils réussissaient à se justifier, mon honneur et ma réputation étaient perdus aux yeux du pays. "J'entreprenais un travail d'Hercule; les ministres avaient la confiance de la Couronne, de la Chambre et probablement de la majorité de la Chambre? Je ne l'osais, et le résultat m'a montré que j'avais agi sagement en ne comptant que sur moi-même. Mes amis de l'opposition ne savaient rien à ce moment, je ne voulais pas les compromettre, ce n'est que plus tard que je les ai mis dans la confi-

dence; je portais donc à moi seul toute la responsabilité des accusations de corruption que j'ai lancées contre le ministère. "Je savais la vérité aussi bien qu'on peut en être certain quand on va vu de ses propres yeux. On m'avait dit comment la chose arriverait et comment la prouver. Avec l'immense avantage qu'il y avait contre moi, comment pouvais-je savoir qu'on ne m'empêcherait pas de faire ma preuve, et que les ressources incalculables de mes ennemis ne viendraient pas contre-carrier mes vues? Cependant malgré tout je déterminai de suivre ce qui me paraissait être mon devoir impérieux, et le 2 avril je lançai mes accusations contre le gouvernement. (Appl. prolongés.)

Si ma motion eût été accordée la Chambre n'aurait eu aucun doute sur la vérité de mes accusations, et dire que ma motion était en elle-même, une motion de non confiance est absurde. "Ils citèrent le Globe ainsi que mon honnête et vieil ami Joe Rymal, mais ils n'avaient pas plus l'un et l'autre avant de m'avoir entendu, que vous tous, messieurs, qui êtes ici présents.

Mais, monsieur le Président, je n'avais pas tort de compter sur des hostilités. La Chambre traita ma motion comme on traitait semblables motions du temps corrompu des Walpole et des Pelham. "L'Orateur lui-même de la Chambre, s'élança à la rescousse des ministres incriminés, et il arriva pour la première fois et je l'espère pour la dernière dans ce pays, que le Président de la Chambre employa toute sa grande influence officielle pour embarrasser un pauvre membre de la Chambre qui s'était, seul, engagé à maintenir son droit contre les grands pouvoirs de l'Etat. Je puis ajouter que depuis le 2 avril jusqu'au 13 août, époque qui comprend toute l'histoire de mon infructueux essai d'obtenir un comité de la Chambre, si j'en excepte cependant le dépôt des papiers dans les mains de l'hon. M. Starnes, ce à quoi Sir John consentit et me donna même un bon certificat pendant que j'agitais devant lui les copies des lettres de Sir Hugh Allan (rires) pendant tout ce temps, dix heures furent incapables de les expliquer! Quelle parodie, avec les réticences et les oublis de quelques uns des témoins devant notre propre Commission Royale! (Rires.)

Et ainsi l'histoire se répète: "Dans une seule année, le montant trouvé s'éleva à £80,000. Ce montant énorme et d'autres encore, avait été confié par les Directeurs à Sir Thomas Cooke le gouverneur de la compagnie, qui ne prit jamais la peine d'avoir de pièces justificatives" mais expliqua que l'argent avait été donné à quelque grand personnage à qui, il lui avait fallu donner une gratification, (rires) et aussi les Directeurs consentirent à faire les aveugles. Terreur fut chassé de la chambre et remplacé par Foley, un ennemi déclaré des bonnes aubaines et de la corruption. "Nos commissaires royaux et leurs témoins pourraient peut-être voir les choses autrement. Quelqu'auteur négligent écrivit sans doute un jour que les lettres de Sir George Cartier du 3 juillet signifièrent qu'il voulait de l'argent pour les élections, mais que Sir Hugh Allan ne lui en avait donné que parce qu'il était satisfait du chemin du Pacifique. (Rires.) Tous ces maux furent reconnus à la fin, mais ne furent pas toujours réprimés immédiatement. Une génération a passé depuis que ces choses étaient possibles en Angleterre, et l'Angleterre intelligente d'aujourd'hui ne considère pas Waterloo avec plus d'orgueil, qu'il ne le fait de l'histoire de cette longue et quelque peu douteuse bataille qui se termina par les grandes victoires du Bill de Réforme et des lois contre la corruption parlementaire et électorale.

M. MacKENZIE dit se rappeler avec plaisir la première occasion qu'il avait eue de parler en public dans la province de Québec. C'était pendant l'été de 1872 à l'occasion d'un magnifique banquet offert par la cité de Montréal, aux bons MM. Holton et Dorion. L'assemblée était peuplée de moins nombreuse que ce soir, mais ceux qui la composaient comprenaient parfaitement qu'à un moment donné ils reconnaîtraient dans leurs hôtes les membres du ministère, et moi-même, ajoute l'Orateur, je ne désespérais pas de vous adresser la parole une seconde fois à l'occasion d'un banquet de réjouissance pour célébrer l'avènement d'un pouvoir que bien des gens appelaient de leurs vœux.

L'HON. JOHN YOUNG porta en ces termes le toast aux ministres fédéraux: "Je me trouve aujourd'hui à la tête d'un nouveau ministère, et je dois dire que je suis honteux d'avoir des lieutenants aussi distingués que les honn. MM. Dorion, Cartwright, Letellier de St. Just, McDonald, Fournier et autres. "Quoique nous n'ayons pas réussi dans les dernières élections, le triomphe moral a été pour nous, et si nous n'avions pas eu contre nous les 350,000 raisons de Sir Hugh Allan, il est évident que nous aurions triomphé. "L'ancienne opposition a toujours été loyale, ses membres ont agi sans parti pris et ont accepté sans conteste, toutes les mesures qu'ils croyaient utiles au pays. "Je comprends, dit l'Orateur, que le ministère essaie de soutenir son prestige auprès du parlement et du pays, mais non pas que les élections venues il essaie de se servir d'une entreprise de chemins de fer pour se maintenir au pouvoir. "Notre gouvernement diffère de l'ancien en ce que lorsque ses membres s'aperçoivent qu'ils auront perdu la confiance du pays, au lieu d'invoquer des moyens illicites, ils résignent non seulement leur place de ministre mais leur siège dans la chambre. "On dit que nous n'avons pas d'expérience, que nous ne possédons pas de titres nobilitaires, mais nous pouvons déclarer que nous avons des intentions honnêtes et que notre politique s'efforcera de protéger les intérêts véritables du pays. "Nous avons dans cette administration des vétérans de la vie politique. M. Dorion, un des plus intrépides champions

des libertés constitutionnelles et un des plus rudes adversaires de la corruption; M. Cartwright qui a travaillé avec l'opposition, non pas à cause de ses tendances réformistes, mais parce que les actes de l'ancien gouvernement indignaient sa nature honnête. "Nous voyons autour de nous, ce soir, l'hon. M. Blake qui commande l'estime et l'admiration, l'hon. M. Laird dont les idées ne sont pas moins élevées que la stature, et puisque je parle de mes collègues du ministère, je voudrais qu'il me soit permis de parler de M. Anglin qui occupera sans doute avant peu une position dans le cabinet. "L'empressement des citoyens de Montréal et des habitants de toute la province de Québec à se rendre à ce banquet, prouve qu'il se fait une récréation dans le pays. L'opinion publique se manifeste, se réveille et préside des jours heureux pour le pays. "Aux noms des personnes que j'ai citées, il me sera permis d'ajouter celui de l'hon. John Young qui non seulement a suivi la politique du pays, mais encore a consacré son temps et sa forme à promouvoir toutes les grandes entreprises du pays. "Qu'il me soit permis d'adresser quelques paroles d'agréable sympathie à M. Huntington qui a droit à la reconnaissance du pays tout entier. Non-seulement il a démasqué les menées honteuses de l'ancien ministère, mais encore pour sauver le pays, il n'a pas hésité à exposer son honneur et sa réputation, qui auraient été infailliblement sacrifiés si les intrigues de l'administration ne lui avaient pas permis de prouver les accusations qu'il portait. "L'Orateur termine en disant que les succès des candidats ministériels dans les dernières élections prouvaient d'un façon non équivoque les sympathies du pays pour une administration nouvelle, mettant fin aux intrigues honteuses de l'ancien gouvernement. "L'hon. A. A. DONOH dit que vue l'heure avancée il ne voulait dire que quelques paroles. Il pense avec ses amis que le pays avait besoin d'un gouvernement honnête, ne s'appuyant que sur ses actes et non sur la corruption, et il remercie M. Huntington, du dévouement dont il a fait preuve et des sacrifices qu'il a accomplis pour dévoiler au pays les abominations du cabinet Macdonald. "Il déclare que le ministère actuel ne s'impose pas au pays et résignera du jour où il ne se croira pas soutenu par la confiance du pays. "L'HON. ED. BLAKE se déclare heureux de la démonstration faite en l'honneur de M. Huntington, dans un des plus grands centres du Canada, et il est satisfait de cette occasion pour remercier l'hon. M. Huntington du dévouement et du désintéressement dont il a fait preuve lorsqu'il a proposé la motion d'enquête, sachant bien que ne pouvant pas fournir de preuves immédiates il s'attirerait les injures des souteneurs d'un ministère corrompu, et s'exposait au déshonneur si le gouvernement tory réussissait à se laver des accusations. "L'Orateur passa en revue les actes de l'ancien gouvernement, exposa brièvement les faits principaux du scandale du Pacifique, et termina en assurant que le nouveau ministère ne se soutiendrait que par l'appui de la Chambre et reposerait toujours la corruption. "L'HON. M. T. FOURNIER dit qu'il ne peut pas enchanter sur les éloges prodigués à M. Huntington, mais que malgré cela il tient à remercier l'homme courageux qui a rendu au pays un service signalé en l'arrêtant sur la pente où il allait se perdre nos institutions et les libertés constitutionnelles que nous chérissons tous. "Le parlement n'a pas été sourd à sa voix, et bien qu'il fut influencé par la brigade Allan, il a fait comprendre au ministère corrompu qui depuis vingt ans pesait sur le pays, que son règne était fini. "S'il se fut présenté une majorité pour soutenir le gouvernement, on aurait pu dire adieu à l'honneur national, au prestige du Canada, et à son crédit à l'étranger. Le pays aurait été perdu moralement et financièrement parlant. "M. Huntington a amené non-seulement le triomphe du parti libéral, mais celui de l'honnêteté politique. Depuis longtemps le gouvernement conduisait les affaires contrairement aux principes constitutionnels; la corruption électorale était à l'ordre du jour, la violence et le parjure triomphaient, mais les preuves convaincantes qu'a apportées contre le ministère le député de Shefford ont mis fin à ces ignominies. "Les services rendus par M. Huntington ne sauraient être trop appréciés; il a sacré l'éthique vermoulu du ministère tory et grâce à lui le pays débarrassé des acheteurs de conscience, peut enfin respirer dans un atmosphère d'honnêteté. "Les HON. D. LAIRD et CHRISTIE répondirent quelques mots aux toast porté au ministère; l'hon. LETELLIER de St. Just et M. JETTÉ parlèrent au nom du parlement fédéral, et après avoir lu à la presse et aux dames, les convives se séparèrent heureux du succès de l'ovation qu'ils avaient offerte à l'honorable membre de Shefford.

Le plus grand désappointement régnait au sujet de la décision du Procureur-Général dans l'affaire du Virginus, et du retrait de la demande d'un salut au drapeau américain. "Une dépêche de Washington au Times, dit que l'augmentation de la dette publique pour le mois ne dépassera pas huit millions de piastres. "Une dépêche spéciale au Post, de Washington, dit que l'on prend déjà des mesures nécessaires pour empêcher l'organisation d'expéditions filibustères contre Cuba, dans un port américain, et pour donner au gouvernement de Castelar tout l'appui moral possible. "Une lettre de la Havane dit que les propriétaires d'esclaves de l'île traitent une conscription en Espagne pour renverser Castelar, dont la conduite dans l'affaire du Virginus a mécontenté la plupart d'entre eux.

NEW-YORK, 23.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Bayonne, 23.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

Rome, 24.

Berlin, 24.

Madrid, 24.

mentale la pureté de l'administration, et de l'autre, l'immoralité impudente, et la corruption universelle. "Il n'y a aucune dissension entre les historiens ou les hommes de bon sens, sur les tendances destructives de la corruption publique. Elle s'empare et renverse les bases mêmes de la société; elle s'infiltré partout et teint tout, elle ne se limite pas à une partie de la société civile, mais elle détruit tout, si la société n'est pas assez forte pour repousser ses envahissements. C'est un cancer qui brûle et se répand, c'est une contagion dont les victimes augmentent et se multiplient tous les jours. L'histoire de l'Angleterre elle-même, est remplie de ses actes honteux de corruption, et McAuley compare l'Etat de la société à une ville où le peste vient d'être découverte et sur chaque maison de laquelle les mots terribles "Seigneur ayez pitié de nous" sont écrits. On prétendit que les grandes associations de la ville de Londres et la compagnie des Indes Occidentales s'occupaient à corrompre, en grand, les hommes publics. "Des enquêtes furent immédiatement instituées, des révélations épouvantables furent faites, et Sir John Trevor, l'Orateur de la Chambre des Communes, fut déclaré coupable de délit de Haute Trahison. Comme orateur de la Chambre il fut obligé de mettre lui-même la motion aux voix, et de les enrégistré. "L'Historien ajoute qu'un homme d'esprit aurait rendu l'âme de remords et de honte, et l'ignominie indélébile de cet instant laissa sa marque même sur le front et le cœur de bronze de Trevor. On se demande ce qu'aurait dit McAuley de la motion de Sir John A. Macdonald, à la dernière session, demandant un comité permanent pour engager la chambre, sous sa conduite, à procéder avec la plus vertueuse sévérité contre les pratiques corrompues. (Appl.) "Le comité de la Chambre en Angleterre, ne trouva pas grand avantage à l'examen de la Compagnie des Indes Occidentales. Ils trouvèrent quelques entrées suspectes sous le titre "service spécial" mais les employés et les directeurs furent incapables de les expliquer! Quelle parodie, avec les réticences et les oublis de quelques uns des témoins devant notre propre Commission Royale! (Rires.)

Et ainsi l'histoire se répète: "Dans une seule année, le montant trouvé s'éleva à £80,000. Ce montant énorme et d'autres encore, avait été confié par les Directeurs à Sir Thomas Cooke le gouverneur de la compagnie, qui ne prit jamais la peine d'avoir de pièces justificatives" mais expliqua que l'argent avait été donné à quelque grand personnage à qui, il lui avait fallu donner une gratification, (rires) et aussi les Directeurs consentirent à faire les aveugles. Terreur fut chassé de la chambre et remplacé par Foley, un ennemi déclaré des bonnes aubaines et de la corruption. "Nos commissaires royaux et leurs témoins pourraient peut-être voir les choses autrement. Quelqu'auteur négligent écrivit sans doute un jour que les lettres de Sir George Cartier du 3 juillet signifièrent qu'il voulait de l'argent pour les élections, mais que Sir Hugh Allan ne lui en avait donné que parce qu'il était satisfait du chemin du Pacifique. (Rires.) Tous ces maux furent reconnus à la fin, mais ne furent pas toujours réprimés immédiatement. Une génération a passé depuis que ces choses étaient possibles en Angleterre, et l'Angleterre intelligente d'aujourd'hui ne considère pas Waterloo avec plus d'orgueil, qu'il ne le fait de l'histoire de cette longue et quelque peu douteuse bataille qui se termina par les grandes victoires du Bill de Réforme et des lois contre la corruption parlementaire et électorale.

M. MacKENZIE dit se rappeler avec plaisir la première occasion qu'il avait eue de parler en public dans la province de Québec. C'était pendant l'été de 1872 à l'occasion d'un magnifique banquet offert par la cité de Montréal, aux bons MM. Holton et Dorion. L'assemblée était peuplée de moins nombreuse que ce soir, mais ceux qui la composaient comprenaient parfaitement qu'à un moment donné ils reconnaîtraient dans leurs hôtes les membres du ministère, et moi-même, ajoute l'Orateur, je ne désespérais pas de vous adresser la parole une seconde fois à l'occasion d'un banquet de réjouissance pour célébrer l'avènement d'un pouvoir que bien des gens appelaient de leurs vœux.

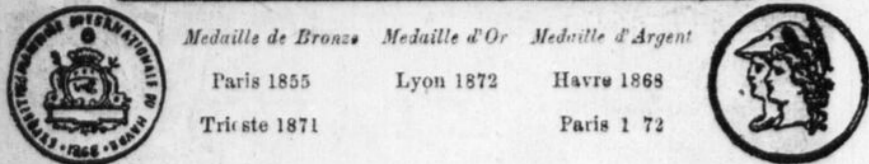
L'HON. JOHN YOUNG porta en ces termes le toast aux ministres fédéraux: "Je me trouve aujourd'hui à la tête d'un nouveau ministère, et je dois dire que je suis honteux d'avoir des lieutenants aussi distingués que les honn. MM. Dorion, Cartwright, Letellier de St. Just, McDonald, Fournier et autres. "Quoique nous n'ayons pas réussi dans les dernières élections, le triomphe moral a été pour nous, et si nous n'avions pas eu contre nous les 350,000 raisons de Sir Hugh Allan, il est évident que nous aurions triomphé. "L'ancienne opposition a toujours été loyale, ses membres ont agi sans parti pris et ont accepté sans conteste, toutes les mesures qu'ils croyaient utiles au pays. "Je comprends, dit l'Orateur, que le ministère essaie de soutenir son prestige auprès du parlement et du pays, mais non pas que les élections venues il essaie de se servir d'une entreprise de chemins de fer pour se maintenir au pouvoir. "Notre gouvernement diffère de l'ancien en ce que lorsque ses membres s'aperçoivent qu'ils auront perdu la confiance du pays, au lieu d'invoquer des moyens illicites, ils résignent non seulement leur place de ministre mais leur siège dans la chambre. "On dit que nous n'avons pas d'expérience, que nous ne possédons pas de titres nobilitaires, mais nous pouvons déclarer que nous avons des intentions honnêtes et que notre politique s'efforcera de protéger les intérêts véritables du pays. "Nous avons dans cette administration des vétérans de la vie politique. M. Dorion, un des plus intrépides champions

des libertés constitutionnelles et un des plus rudes adversaires de la corruption; M. Cartwright qui a travaillé avec l'opposition, non pas à cause de ses tendances réformistes, mais parce que les actes de l'ancien gouvernement indignaient sa nature honnête. "Nous voyons autour de nous, ce soir, l'hon. M. Blake qui commande l'estime et l'admiration, l'hon. M. Laird dont les idées ne sont pas moins élevées que la stature, et puisque je parle de mes collègues du ministère, je voudrais qu'il me soit permis de parler de M. Anglin qui occupera sans doute avant peu une position dans le cabinet. "L'empressement des citoyens de Montréal et des habitants de toute la province de Québec à se rendre à ce banquet, prouve qu'il se fait une récréation dans le pays. L'opinion publique se manifeste, se réveille et préside des jours heureux pour le pays. "Aux noms des personnes que j'ai citées, il me sera permis d'ajouter celui de l'hon. John Young qui non seulement a suivi la politique du pays, mais encore a consacré son temps et sa forme à promouvoir toutes les grandes entreprises du pays. "Qu'il me soit permis d'adresser quelques paroles d'agréable sympathie à M. Huntington qui a droit à la reconnaissance du pays tout entier. Non-seulement il a démasqué les menées honteuses de l'ancien ministère, mais encore pour sauver le pays, il n'a pas hésité à exposer son honneur et sa réputation, qui auraient été infailliblement sacrifiés si les intrigues de l'administration ne lui avaient pas permis de prouver les accusations qu'il portait. "L'Orateur termine en disant que les succès des candidats ministériels dans les dernières élections prouvaient d'un façon non équivoque les sympathies du pays pour une administration nouvelle, mettant fin aux intrigues honteuses de l'ancien gouvernement. "L'hon. A. A. DONOH dit que vue l'heure avancée il ne voulait dire que quelques paroles. Il pense avec ses amis que le pays avait besoin d'un gouvernement honnête, ne s'appuyant que sur ses actes et non sur la corruption, et il remercie M. Huntington, du dévouement dont il a fait preuve et des sacrifices qu'il a accomplis pour dévoiler au pays les abominations du cabinet Macdonald. "Il déclare que le ministère actuel ne s'impose pas au pays et résignera du jour où il ne se croira pas soutenu par la confiance du pays. "L'HON. ED. BLAKE se déclare heureux de la démonstration faite en l'honneur de M. Huntington, dans un des plus grands centres du Canada, et il est satisfait de cette occasion pour remercier l'hon. M. Huntington du dévouement et du désintéressement dont il a fait preuve lorsqu'il a proposé la motion d'enquête, sachant bien que ne pouvant pas fournir de preuves immédiates il s'attirerait les injures des souteneurs d'un ministère corrompu, et s'exposait au déshonneur si le gouvernement tory réussissait à se laver des accusations. "L'Orateur passa en revue les actes de l'ancien gouvernement, exposa brièvement les faits principaux du scandale du Pacifique, et termina en assurant que le nouveau ministère ne se soutiendrait que par l'appui de la Chambre et reposerait toujours la corruption. "L'HON. M. T. FOURNIER dit qu'il ne peut pas enchanter sur les éloges prodigués à M. Huntington, mais que malgré cela il tient à remercier l'homme courageux qui a rendu au pays un service signalé en l'arrêtant sur la pente où il allait se perdre nos institutions et les libertés constitutionnelles que nous chérissons tous. "Le parlement n'a pas été sourd à sa voix, et bien qu'il fut influencé par la brigade Allan, il a fait comprendre au ministère corrompu qui depuis vingt ans pesait sur le pays, que son règne était fini. "S'il se fut présenté une majorité pour soutenir le gouvernement, on aurait pu dire adieu à l'honneur national, au prestige du Canada, et à son crédit à l'étranger. Le pays aurait été perdu moralement et financièrement parlant. "M. Huntington a amené non-seulement le triomphe du parti libéral, mais celui de l'honnêteté politique. Depuis longtemps le gouvernement conduisait les affaires contrairement aux principes constitutionnels; la corruption électorale était à l'ordre du jour, la violence et le parjure triomphaient, mais les preuves convaincantes qu'a apportées contre le ministère le député de Shefford ont mis fin à ces ignominies. "Les services rendus par M. Huntington ne sauraient être trop appréciés; il a sacré l'éthique vermoulu du ministère tory et grâce à lui le pays débarrassé des acheteurs de conscience, peut enfin respirer dans un atmosphère d'honnêteté. "Les HON. D. LAIRD et CHRISTIE répondirent quelques mots aux toast porté au ministère; l'hon. LETELLIER de St. Just et M. JETTÉ parlèrent au nom du parlement fédéral, et après avoir lu à la presse et aux dames, les convives se séparèrent heureux du succès de l'ovation qu'ils avaient offerte à l'honorable membre de Shefford.

Le plus grand désappoint

PAPIER RIGOLLOT

OU MOUTARDE EN FEUILLES. POUR SINAPISMES



Adopté par les Hôpitaux de Paris, les Ambulances et Hôpitaux Militaires, par la marine Française et par la Marine Royale Anglaise.

Conservé à la Poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtenu en peu d'instants, avec facilité, un effet décisif avec la moindre quantité possible de médicament, voilà les problèmes que M. Rigollet a résolu de la manière la plus heureuse, etc.

Exiger la signature ci-contre; il y a des contrefaçteurs. Paris, 28, rue Vieille-du-Temple. — Dan tous les Pharmacies, pour le détail.

Agents généraux pour le Canada: FABRE & GRAVEL, Montréal.

PATE & SIROP

CODEINE DE BERTHÉ. Préconisés par tous les médecins contre les RHUMES, CATARRHES et TOUTES LES IRRITATIONS DE POITRINE.

N. B. — Le Sirop de Codeine qui a mérité l'honneur bien rare parmi les médicaments nouveaux d'être enregistré comme un des médicaments officiels de l'Empire Français, se dispense de tout éloge.

AVIS. — A cause de nombreuses falsifications qui ont suscité l'heureux résultat du Sirop et Pâte de Berthé, nous sommes forcés de rappeler que ces médicaments si justement estimés se vendent seulement en boîtes et flacons portant la signature ci-contre.

Dépot général: à Paris, 24, rue des Ecoles, et dans toutes les Pharmacies.

Agents généraux pour le Canada: FABRE & GRAVEL, Montréal.

Dans tous les cas de faiblesse, appauvrissement du sang, débilité produite par les convalescences longues, les accès ou le travail MM. les Médecins recommandent généralement le VIN DU D^r JOHANNI, un quina, coca, extrait de viande et hypophosphite, dans lequel une heureuse combinaison a réuni les reconstituants les plus énergiques de la matière médicale, tout en leur conservant leurs propriétés respectives.

Agents généraux pour le Canada: FABRE & GRAVEL, Montréal.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de P. G. DUGAL & FRÈRE, Chapeliers et Fourreurs, de Québec, Faillis.

Le Soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont notifiés de filer leurs réclamations devant moi sous un mois de cette date.

OWEN MURPHY, Syndic. Québec, 12 déc. 1873.

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de PRISQUE CLOUTIER, Tanneur, de St. Boch de Québec, Faillis.

Un premier bordereau des dividendes a été préparé, et restera ouvert aux oppositions jusqu'au HUITIÈME jour de JANVIER prochain (1874), après lequel jour les dividendes seront payés.

ET. LÉGARÉ, Syndic. Québec, 12 déc. 1873—15j

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS

Dans l'affaire de MME. MOHR & C^{ie}, Modiste, de Québec, Faillis.

Les faillites m'ont fait une cessation de leurs biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, à Québec, Bâtisse du Télégraphe, rue St. Pierre, LUNDI, le 29^e jour de DÉCEMBRE 1873, à ONZE heures A. M. pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un syndic.

OWEN MURPHY, Syndic ad interim. Québec, 12 déc. 1873.

BANQUE UNION

BAS-CANADA.

Québec, 29 nov. 1873.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ

Qu'un Dividende Quatre par cent

Sur le capital versé de cette institution a été déclaré

Pour le semestre courant, Et sera payable au Bureau Principal et aux Succursales de la Banque, le et après

Vendredi, le 2 Janvier 1874.

Les Livres de Transfert seront fermés depuis le 17 jusqu'au 31 DÉCEMBRE prochain, les deux jours inclus.

Par ordre du Bureau, A. MACKENEN, Caisier. Québec, 29 nov. 1873—im

AVIS SPECIAL. AUX MARCHANDS

DE LA VILLE et de la CAMPAGNE.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hard-Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue Notre-Dame.

Les articles fabriqués par nous ne laissent rien à désirer sous le rapport du prix et de la qualité, cela nous fait espérer que vous voudrez bien nous honorer d'une visite.

La quantité de Hardes que nous manufacturons nous permet de défier dans cette ligne de commerce toute compétition.

On trouvera toujours à notre établissement un assortiment des plus considérables d'Habits, Pantalons et Vestes de toutes grandeurs et qualités, Blouses, Pea-Jackets, Capots et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

BEGGWIN & PAQUET, Coin des rues Lamontagne et Notre-Dame, Québec, 20 oct 1873.

Une boîte des Pintes B 41 de Clarke.

EST garantie comme devant guérir toutes les pertes éprouvées par les organes urinaires, chez l'un et l'autre sexe, accidents, tumeurs ou constitutionnelles, la guérison et les douleurs dans les reins. Vendues en boîtes, 90 cts chacune, par tous les chimistes et les vendeurs de médicaments brevetés.

Seul propriétaire, F. J. CLARKE, Apothicaire à Linc. Haldon, Angleterre. AGENTS D'EXPORTATION. Burgoyne, Burdidge & C^{ie}, rue Coleman, Londres.

Newbery & Fils, 57, rue Newgate Londres. Barclay & Fils, 95, rue Farringdon, Londres.

Sanger & Fils, rue Oxford, Londres. Et toutes les maisons de gros de Londres. AGENTS EN CANADA.

Montréal—Evans, Mercer & C^{ie}, pharmaciens de gros. Toronto—Elliott & C^{ie}, pharmaciens de gros. Lyman, Clark & C^{ie}.

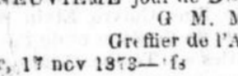
Hamilton—Winer & C^{ie}. Halifax—Avery, Brown & C^{ie}. 4 sept 1873—1a1f



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, Québec, 17 nov. 1873.

Il est donné avis que, conformément à la 50^e règle de la session de la Législature de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE, G. M. MOIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 17 nov 1873—1f



BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui, dans les Provinces de Québec et de Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles des deux Chambres du Parlement, lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada, elles sont requises de donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande) dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant cet avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la session. ROBERT LA MOINE, Greffier du Sénat. ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre des Communes. Québec, 9 déc. 1873—2m1f

LA BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QU'UNE Assemblée Générale et Spéciale

DES Actionnaires de cette Banque

Est convoquée pour avoir lieu à son siège ordinaire de réunion au Bureau de la Banque en cette ville, LUNDI, Le 29 de DÉCEMBRE prochain, à MIDI, à l'effet d'augmenter le CAPITAL SOCIAL DE LA BANQUE. J. STEVENSON, Caisier. Québec, 11 nov 1873—8a

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUSMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour le Havre de God rich," seront reçues à ce bureau d'ici à MIDI de MER-CREDI, le 7^e jour de JANVIER prochain, 1874, pour l'ÉLAGAGE EN FER, et la CONSTRUCTION DE BASSIN, etc.

Des plans et s, spécifications des travaux peuvent être examinés à ce bureau, et à celui de l'ingénieur à Godrich, à partir de lundi, le 22 du présent, où l'on pourra aussi avoir des formules de soumissions.

Toutes soumissions doivent être faites suivant la formule reçue, et à chacune doit être apposés les signatures actuelles de toutes les personnes soumissionnant, et aussi les signatures de deux responsables demeurant dans les limites de la Puissance, consentant à se porter cautions pour la due exécution du contrat.

On ne recevra des soumissions que de personnes compétentes habilitées à cette sorte de travaux, et le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune soumission. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Outaouais, 1er déc. 1873—2f9 13 déc.

NON! le PREMIER de l'AN et le JOUR des ROIS.

EPICERIES! EPICERIES!!

IMPORTÉS PARTICULIÈREMENT pour ces FÊTES.

Ces trois Fêtes doivent être célébrées dignement; ce sont les meilleures choses de l'année que l'on mange durant cette saison. Or pour faire emplette d'Épiceries de Choix il faut aller chez

E. J. DUBEAU MARCHAND-ÉPICIER, Rue de la Couronne, St. Roch, No. 50, près de la Fontaine de l'Aqueduc.

Outre que les Sucres, Sirops et surtout les Thés et Cafés sont supérieurs en finesse et en vérité, le Soussigné signale d'une façon particulière aux acheteurs, ses VINS et LIQUEURS DOUCES et SPIRITUEUSES.

Vins Colli, L. P. Ingham, Xérès, Bourgogne, Roussillon, Oporto, Madère, de Certe, Sauterne, Chablis, Côte d'Or, Muscat, Vins du Rhin.

Eau-de-Vie portant les marques les plus appréciées en France. Liqueurs Douces, Anisette, Curaçao, Benedictine, Eau-de-Vie de Dantzig, Chartreuse, Maraschino, Vermouth, etc., etc.

Fruits, tels que Oranges, Citrons, Pommes, etc., etc. Et une infinité d'autres Épiceries.

Tout en remerciant ses pratiques, le Soussigné leur fait ainsi qu'il publie une cordiale invitation de venir visiter son magasin surtout pendant la Saison des Fêtes.

E. J. DUBEAU, Marchand-Épicier, No. 50, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 6 déc. 1873.

CADEAUX! CADEAUX!!

Le meilleur Cadeau que l'on peut faire à une Dame, est une bonne Machine à Coudre. Un escompte spécial sur tous achats faits pour du comptant jusqu'au premier Janvier 1874.

CERTIFICATS.

Québec, 2 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Nous éprouvons beaucoup de plaisir à donner notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre de votre manufacture. Nous avons trois Singer Family et une Singer No. 2, continuellement en opération, et elles donnent complète satisfaction.

LES SŒURS DE LA CHARITÉ. Québec, 25 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis un an, et nous trouvons qu'elles rendent un grand service, que nous avons décidé de prendre des arrangements avec vous pour nous en fournir de semblables, pour remplacer d'autres de différentes sortes que nous avons essayées.

A. M. FARLEY, Cie. de Caoutchouc de Québec. Québec, 6 décembre 1873.

J. D. LAWLOR

MANUFACTURIER DE MACHINES À COUDRE 22, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

Bureau Principal, 365, rue Notre-Dame, Montréal. Manufacture, 48, rue Nazareth, Montréal.

Bureaux Succursales: Québec, 22, Rue St. Jean. St. Jean, N. B., 82, Rue du Roi. Halifax, N. E., 93, Rue Farrington. Québec, 6 décembre 1873.

GRANDE VENTE FINALE.

Positivement la dernière chance offerte au Public d'acheter des Marchandises à bon marché.

Tout ce qui reste du Fonds de Nouveautés et d'utilité devant être sacrifié

A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE.

No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH.

No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI,

Toutes les Flanelles, les Couvertes, les Couvrepieds Frappés, les Draps, les Tweeds, les Casimires, les Imitations de Loutré, les Imitations de Castor, les Astracans, les Creamer, les Velours, les Soieries, les Mérinos Français, les Draps Impérial, les Salins de Laine, les Gants, les Bas, les Broderies, etc., etc., etc.

En un mot, tout ce qui reste à vendre va être positivement sacrifié d'ici à la fin du mois.

MONTMINY & BRUNET. Enseigne de la Feuille d'Érable, 53, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 6 décembre 1873.

Événement de ce soir et les jours suivants.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il ouvre, ce soir, à sa Librairie, 42, Bâtisse du Bureau de Poste, St. Roch de Québec, un évènement qui sera continué les jours suivants.

WM. CHASSÉ, 42, Bâtisse du Bureau de Poste, St. Roch. Québec, 10 déc. 1873.

AVIS.

Les soussignés informent leurs amis et le public en général qu'à partir de ce jour, ils feront leur commerce sous les noms et raisons suivants, savoir: THIBAudeau, FRÈRES & C^{ie}, à Québec. THIBAudeau, GÉNÈREUX & C^{ie}, à Montréal. THIBAudeau, BROTHERS & C^{ie}, à Manchester (Angleterre).

THIBAudeau, THOMAS & C^{ie}, Québec, 1er d'éc. 1873—1m

MARSH & JACQUES

VIENNENT de recevoir un lot considérable de Souliers Hollandais pour Femmes et Enfants.

Il n'y a pas de pieds qui se mettent froids au lit lorsqu'ils ont été chaussés de ces souliers une demi-heure avant.

No. 2, rue Buade, Québec, 27 oct 1873.

CADEAUX POUR 1873 et 1874.

Brillante collection de Bijouteries, Montres et Pendules CHEZ

GEORGE LAMONTAGNE,

HORLOGER-BIJOUTIER. RUE DU PONT, ST. ROCH.

Assurément les plus beaux Cadeaux que l'on puisse faire pendant la Saison des Fêtes se trouvent parmi les Bijouteries. Le Soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur sa brillante collection de Bijouteries, Montres, Pendules et Argenteries.

On ne peut vraiment pas trouver quelque chose de mieux ailleurs. Le Soussigné demande simplement une courte visite à son magasin, sur qu'il est d'avance que ceux qui ont véritablement l'intention de faire emplette de Bijouteries, Pendules ou Argenteries, trouveront ce qu'il leur faut s'en retourneront complètement satisfaits.

GEORGE LAMONTAGNE, Horloger-Bijoutier, Rue du Pont, St. Roch.

N. B.—Assortiment considérable d'Argenteries et de Pipes d'Écu de Mer. Québec, 4 décembre 1873.

IMPORTATIONS POUR LES SAISONS DES FÊTES

A la suite d'un voyage très long fait dans les plus grands centres de la République Américaine, et où il a réussi à faire les achats les plus avantageux, le soussigné est ravi de vous en offrir un

Assortiment de Bijouteries, de Montres et d'Horloges

Qui méritent certainement l'attention de tous les amateurs et connaisseurs. A l'approche de la saison des fêtes, on remue son intérieur, on se l'embellit. L'un des ornements qui réunit à la fois la beauté et l'utilité, c'est une Pendule, une Horloge solide, élégante, régulière, qui marque l'heure à un dix-millionième de seconde près; l'article que vous désirez se trouve chez le soussigné.

Le temps des fêtes n'arrive, rien de plus convenable que d'offrir à l'un de ses proches ou amis, ou bien à soi-même, une Montre en Argent, en Or, avec Chaîne de même métal; une Bague en Or, enrichie de Diamants, des Boucles d'Oreilles, artistiquement travaillées, un Médaillon ciselé avec toute la finesse de l'art, une Épinglette symbolique ou fashionable, en Or ou en Jais, et une foule d'autres articles, y compris des pièces magnifiques d'Argenterie, étalées dans les vitrines du soussigné et donnant au magasin l'apparence la plus voyante comme la plus riche.

Voilà. C'est le moment de faire d'excellents achats pendant que l'assortiment quoique déjà légèrement entamé par des nombreux acheteurs, laisse encore au public mille chances contre une de faire de riches achats.

Une seule visite démontrera aux plus incrédules (car il s'en trouvent toujours) que seule visite prouvera que ce qui est dit ci-dessus est encore au-dessous de la vérité.

PH. BRUNET & E.

Horloger-Bijoutier, Coin des rues St. Joseph et de l'Église, Vis-à-vis la place de l'Église St. Roch.

N. B.—PH. BRUNETTE demande surtout à ses pratiques et à ses amis de venir examiner le BRILLANT ASSORTIMENT DE BAGUES ET DE LIONS qu'il a dans ses vitrines. Il n'est aucune maison de Québec d'entrer en compétition avec lui sous ce rapport. C'est l'une des plus riches collections que l'on puisse voir.

Québec, 9 octobre 1873—3m PH. BRUNETTE, Horloger-Bijoutier.

SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER

IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR CES DEUX SAISONS

AU No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch.

SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER

IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR CES DEUX SAISONS

AU No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch.

GRANDE VENTE FINALE.

Positivement la dernière chance offerte au Public d'acheter des Marchandises à bon marché.

Tout ce qui reste du Fonds de Nouveautés et d'utilité devant être sacrifié

A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE.

No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH.

No. 53, Rue St. Joseph, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI,

Toutes les Flanelles, les Couvertes, les Couvrepieds Frappés, les Draps, les Tweeds, les Casimires, les Imitations de Loutré, les Imitations de Castor, les Astracans, les Creamer, les Velours, les Soieries, les Mérinos Français, les Draps Impérial, les Salins de Laine, les Gants, les Bas, les Broderies, etc., etc., etc.

En un mot, tout ce qui reste à vendre va être positivement sacrifié d'ici à la fin du mois.

MONTMINY & BRUNET. Enseigne de la Feuille d'Érable, 53, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 6 décembre 1873.

Événement de ce soir et les jours suivants.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il ouvre, ce soir, à sa Librairie, 42, Bâtisse du Bureau de Poste, St. Roch de Québec, un évènement qui sera continué les jours suivants.

WM. CHASSÉ, 42, Bâtisse du Bureau de Poste, St. Roch. Québec, 10 déc. 1873.

AVIS.

Les soussignés informent leurs amis et le public en général qu'à partir de ce jour, ils feront leur commerce sous les noms et raisons suivants, savoir: THIBAudeau, FRÈRES & C^{ie}, à Québec. THIBAudeau, GÉNÈREUX & C^{ie}, à Montréal. THIBAudeau, BROTHERS & C^{ie}, à Manchester (Angleterre).

THIBAudeau, THOMAS & C^{ie}, Québec, 1er d'éc. 1873—1m

MARSH & JACQUES

VIENNENT de recevoir un lot considérable de Souliers Hollandais pour Femmes et Enfants.

Il n'y a pas de pieds qui se mettent froids au lit lorsqu'ils ont été chaussés de ces souliers une demi-heure avant.

No. 2, rue Buade, Québec, 27 oct 1873.

Québec, 24 octobre 1873.



Mesdames et Messieurs, La saison des froids avance à grands pas; c'est le moment où l'on pense à doubler les habits, à faire emplette de Couvertures plus chaudes, de Paletots en Fourrure, et de Gants ou Mittaines que ne traversent pas les froids rigoureux du pays. C'est aussi le moment d'appliquer le principe: Bon article à vie dure.

Comme il reste encore presque deux mois pour la saison des Fourrures, il n'est pas sans utilité, je crois, de signaler à votre attention l'assortiment assés choisis que varie de Fourrures de toutes formes que j'ai en magasin, ainsi que sur les Casquettes et Bonnets Écossais qui sont spécialement portés dans cette saison de l'année.

L'assortiment est digne d'être vu, mais, Mesdames et Messieurs, un assortiment de maison sur lequel je vous prie de faire un peu d'attention est celui des Fourrures de toutes espèces qui en ce moment arrivent tous les jours et encombrant les vitrines et les rayons du magasin.

Je puis, sans présomption, défier aucune maison faisant des Pelletteries un commerce spécial, d'avoir un assortiment plus riche que celui que j'annonce par la voie des journaux. Un exposé rapide vous convaincra qu'il y a chez moi les plus magnifiques achats à faire.

POUR LES DAMES.

Garnitures ou Setts de Vison, do do do de Mouton, do do do de Loup de la Mer du Sud, do do do de Agneau de Perse, do do do de Loutré Piqué, do do do de Castor Piqué, do do do de Greb, (très-élégant et fashionable)

Comprenant, Collets, Boas, Mantilles, Pagodes, Casques, Gants et Mittaines, Sachets portatifs. Garnitures ou Setts d'Hermine, comprenant les mêmes articles. Mantoux et Mantilles de Castor Piqué, de Lapin Blanc, Agneau de Perse, exécutés dans les derniers goûts et dont l'élégance et la solidité sont sans rivales.

POUR LES HOMMES.

Casques, Pardessus, Gants et Mittaines, B-s de Loutré Naturelle Canadienne, do do do do de Loutré de Mer, do do do do de Agneau de Perse, do do do do de Loutré Piqué de la Mer du Sud, do do do do de Vison, de Loup-Marin noir et gris.

Capots et Pea-Jackets de Castor Piqué, de Chat Sauvage, de Renard des Prairies, de Buffle, de Loup-Marin, de Loutré de la Mer du Sud, et de Loutré Naturelle.

Bon nombre de Messieurs et Dames font garnir des Pardessus et des Mantilles en Fourrures. Il se vend au magasin de magnifiques Fourrures à la verge pour cette fin. Robes de grande valeur et d'une grande richesse pour voitures, Robes d'ours, de Loup, de Chat Sauvage, en Loup-Cervier, Caracou, Renard des Prairies, etc.

Robes de carottes et Capots en fourrure de louage pour voyages. Fourrures teintes sur commandes. Importations de fourrures sur commandes spéciales. Réparation des fourrures exécutée avec soin. J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public sur l'assortiment de Peaux de Buffle qui vient d'arriver ainsi que de Souliers, Mittaines de peau d'Original, Traines et Baquettes.

Je rappelle à mes pratiques et au public en général que l'assortiment est digne en tous points d'être visité. Faites vos achats de bonne heure. Vous aurez la chance de faire les meilleures emplettes du marché.

J. B. LALIBERTE, Chapelier et Marchand de Fourrures, Rue St. Joseph, à l'Enseigne de l'Original. Québec, 24 octobre 1873.